



Objet : Délégation aux Fonctions d'Officier d'Etat Civil Madame Maria KARAMANLI - le samedi 29 juin 2024

ARRETE

LE MAIRE DE LA VILLE DU MANS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Etant donné l'empêchement de Messieurs et Mesdames les Adjointes,

Arrête

ARTICLE 1^{er} : Madame Maria KARAMANLI, Conseillère Municipale, est déléguée, concurremment avec Nous, pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, le samedi 29 juin 2024.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Mans, le 05 juin 2024

Le Maire,

Signé par Stéphane LE FOLL

Stéphane LE FOLL
Président de Le Mans Métropole,
Ancien Ministre